



1 Introduction

L'Administration numérique suisse (ANS) est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022. La collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que le mandat de prestations de l'ANS sont définis dans la convention-cadre de droit public du 1^{er} janvier 2022 concernant l'Administration numérique suisse¹ (ci-après: «convention-cadre concernant l'ANS»). Un plan de mise en œuvre a été élaboré sur la base de cette convention. L'ANS définit dans ce plan des projets et des priorités en matière de prestations, qui contribuent à la réalisation des objectifs ou des champs d'action inscrits dans la stratégie. L'organe de direction politique de l'ANS a adopté le présent plan de mise en œuvre, qui se fonde sur trois instruments:

- l'agenda «Infrastructures nationales et services de bases de l'Administration numérique suisse» (agenda ANS)²;
- le plan de mise en œuvre de la cyberadministration;³
- le programme de travail TIC⁴.

¹ Adoptée par le Conseil fédéral le 24 septembre 2021 et approuvée par la Conférence des gouvernements cantonaux à l'assemblée plénière du 17 décembre 2021

² La Confédération et les cantons mettent en œuvre des projets clés communs dans le cadre de l'agenda ANS. Celui-ci contient des ambitions et des initiatives.

³ Le plan de mise en œuvre de la cyberadministration est l'instrument servant à concrétiser la stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023. Il comprend des objectifs de mise en œuvre et des mesures. Le plan de mise en œuvre de la cyberadministration est valable jusqu'à la fin de l'année 2023.

⁴ Le programme de travail TIC comprend six thèmes prioritaires (infrastructure, identité et sécurité, gestion des données, gouvernance du nuage, networking et supply chain management) pour la promotion et la coordination de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'administration publique.



2 Vue d'ensemble de l'agenda ANS

L'agenda ANS présente les cinq ambitions communes de la Confédération et des cantons. Celles-ci permettent d'accélérer le développement et le déploiement des infrastructures et des services de base urgents. Ces ambitions doivent être réalisées aux trois échelons de l'État d'ici à la fin de l'année 2026. En vue de leur réalisation, elles sont réparties en cinq initiatives. Ces initiatives englobent des mesures d'initiative (MIN) destinées à la mise en œuvre concrète des ambitions. L'organisation responsable des prestations est chargée de mettre en œuvre la MIN sous forme de projet, de sous-projet ou de mesure individuelle s'inscrivant dans un projet.



Ambition / initiative	Objectif de l'initiative
1 Canal numérique entre la population et l'administration	<p>Les cantons disposent de portails de services complets donnant accès à des offres de services numériques destinées à leurs habitants. Les portails de services sont équipés des fonctions de base nécessaires pour simplifier le dialogue avec l'administration, en veillant à la convivialité. Les principales prestations des communes y sont intégrées sur la base de situations concrètes. L'offre de services couvre au moins 80 % d'un catalogue commun de prestations établi pour la Suisse entière. La réutilisation des composants de base et des modules de service développés en commun est possible et démontrée par des exemples.</p>
2 Automatisation pour l'économie	<p>Un écosystème autorégulé (économie, fournisseurs de solutions, administration) en vue de l'utilisation d'API (interfaces) est établi. Un catalogue transversal et ouvert d'API est à disposition. Les questions juridiques et organisationnelles liées à la fourniture des API par l'administration ont été tirées au clair. Deux ou trois applications évolutives sont réalisées selon l'approche de l'écosystème.</p>
3 Gestion de l'identité et e-ID	<p>Un moyen d'identification électronique (e-ID) reconnu par l'État permet à la population suisse de prouver son identité au moyen d'un instrument numérique. La Confédération se charge de l'émission de l'e-ID et assure l'exploitation de l'infrastructure sûre que requiert cette dernière. Les bases légales sont créées et l'ensemble des collectivités publiques utilisent l'e-ID.</p> <p>La Confédération exploite un système d'authentification permettant l'utilisation de l'e-ID en tant que moyen d'accès aux services ou applications qui y sont liés. Ce système est à la disposition de la Confédération, des cantons et des communes. Il promeut l'utilisation multiple des identités électroniques en Suisse.</p> <p>L'utilisation de l'infrastructure sécurisée est ouverte à tous, de manière à encourager d'autres acteurs publics et privés à proposer des justificatifs électroniques. Les normes correspondantes pour les justificatifs émanant des autorités sont établies.</p>
4 Modèle fédéral pour la gestion des données	<p>Les conditions essentielles (juridiques, organisationnelles et culturelles) en vue d'une gestion fédérale des données sont en place, dans le respect des compétences des autres échelons étatiques. Il en résulte une gestion systématique des données, obéissant partout à des principes uniformes. Cela permet notamment la mise en œuvre systématique du principe «une fois pour toutes» (<i>once only</i>), et donc une importante réduction des collectes redondantes de données. Le service national des adresses est déjà en activité dans la majorité des cantons. D'autres projets confirment l'utilité pratique de la gestion fédérale des données.</p>



5 Services en nuage Les principales bases institutionnelles et juridiques pertinentes pour l'utilisation de la technologie du nuage dans le contexte administratif ont été définies. Le recours à la technologie du nuage suit un objectif clair et donne lieu à une planification systématique (en tant que bonne pratique). Des mesures concrètes répondent aux besoins de développement de compétences communes (échanges d'expériences, mise en réseau d'experts, etc.) ainsi que de mise à disposition dans le nuage de prestations communes (acquises ou développées en commun) dans toute l'administration publique, aux trois échelons étatiques.



3 Plan de mise en œuvre de l'ANS

3.1 Initiative 1: Établir un canal numérique entre la population et l'administration (agenda ANS)

3.1.1 MIN1.001 Mise en place d'un catalogue commun de prestations

Renseignements: Sabina Steiner; sabina.steiner@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

Actuellement, l'offre de services numériques des cantons et communes est très inégale. L'ANS vise à développer les offres de services dans toute la Suisse. Elle soutient les communes et les cantons lors de la mise en œuvre. L'ANS mène ce projet avec l'objectif d'établir un canal numérique entre la population et les autorités.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Réalisation d'une étude
- M2: Réalisation d'un plan
- M3: Mise en œuvre

Délai final: 13.12.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	21 285	100 000	300 000				421 285



3.1.2 Réorientation du vote électronique (e-voting) (projet cantonal)⁵

Renseignements: Mirjam Hostettler; mirjam.hostettler@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

La Confédération et les cantons mettent en place une exploitation stable du vote électronique, à l'aide de systèmes entièrement vérifiables. Ils définissent en outre un nouveau processus de gestion des risques. L'objectif est de soutenir les cantons de manière optimale dans l'adoption du vote électronique.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Mise en place de vérificateurs (*verifier*) indépendants
- M2: Mise en place d'éléments de contrôle
- M3: Mise en place d'un *print office*
- M4: Budget pour l'éventuelle mise en place d'un tableau d'affichage public (*public bulletin board*), y compris une enquête pour les cantons

Délai final: 31.12.2027

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant			675 000	1 175 000	850 000	1 350 000	4 050 000

⁵ Cette mesure d'initiative figurera encore à titre d'objectif de mise en œuvre dans le plan de mise en œuvre de la cybe-radministration jusqu'à la fin de l'année 2023.

3.1.3 MIN1.059: Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités⁶

Renseignements: André Do Canto; andre.docanto@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

En collaboration avec les exploitants des offres de prestations en ligne, des bases sont élaborées pour que l'accès aux informations numériques soit plus convivial, plus efficace, plus facile, plus compréhensible et, lorsque c'est judicieux, plus uniforme. Cela englobe non seulement des contenus multimédias accessibles à tous, des manuels d'utilisation, des bonnes pratiques et des normes, mais aussi des études et des projets pilotes portant sur de nouvelles méthodes et technologies. L'offre de portails en ligne, qui est actuellement très hétérogène et fragmentée, doit évoluer vers une «communauté d'information» facilement reconnaissable.

Mesures/objets à livrer:

- M1:
 - Mise en place, exploitation et développement du service de contenu (par ex. accessibilité, langage des signes, expérience utilisateur, contenus multimédias)
 - Maintenance, support et ressources en personnel
- M2:
 - Réalisation de projets communautaires et organisation de manifestations
 - Prise en compte des contributions des groupes de travail et développement
- M3:
 - Élaboration, gestion et analyse de bases théoriques concernant la communauté d'information (normes, bonnes pratiques, manuels)
 - Rédaction d'un guide sur l'élaboration de services en ligne (conception des interactions) (voir «orientation utilisateur au Royaume-Uni»)
- M4:
 - Évaluation de nouvelles technologies, méthodes et approches de solutions
 - Création d'un «laboratoire» pour projets pilotes, en collaboration avec des services cantonaux ou communaux. Réalisation d'éventuels développements techniques avec un soutien externe
 - Intégration des idées de projet provenant de la communauté

Délai final: 31.12.2027

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant			900 000	900 000	900 000	900 000	3 600 000

⁶ Cette mesure d'initiative figurera encore à titre d'objectif de mise en œuvre dans le plan de mise en œuvre de la cyber-administration jusqu'à la fin de l'année 2023.



3.1.4 MIN1.060: Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le portail ch.ch⁷

Renseignements: André Do Canto; andre.docanto@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

Cet objectif complète l'objectif de mise en œuvre «Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités» à l'aide du nouveau portail ch.ch. Celui-ci reste une offre d'information transversale couvrant l'ensemble des organisations et niveaux de l'État fédéral, qui donne des réponses simples et compréhensibles aux principales questions des particuliers sur des thèmes concernant les autorités. Grâce à l'optimisation permanente des moteurs de recherche, à son plurilinguisme et à son accessibilité, ch.ch sert, à partir de Google, de portail d'accès et d'élément fédérateur des milliers d'offres de l'administration.

Le budget est consacré à la réalisation du nouveau portail ch.ch.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Développement et exploitation du portail ch.ch (y compris maintenance et support)

Délai final: 31.12.2027

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant			100 000	100 000	100 000	100 000	400 000

⁷ Cette mesure d'initiative figurera encore à titre d'objectif de mise en œuvre dans le plan de mise en œuvre de la cyberadministration jusqu'à la fin de l'année 2023.



3.2 Initiative 2: Automatisation pour l'économie (agenda ANS)

3.2.1 MIN2.038: Uniformisation des bilans électroniques (e-bilan)

Renseignements: Michael Baeriswyl; michael.baeriswyl@ssk.ewv-ete.ch

Organisation responsable de la prestation: Conférence suisse des impôts (CSI)

Description:

La déclaration d'impôt par voie électronique n'est possible que dans quelques cantons pour les personnes morales. À l'heure actuelle, la majorité des données pertinentes pour la déclaration doivent être extraites manuellement du compte de résultat et du bilan par les entreprises. Il est nécessaire de numériser et d'automatiser ce processus fastidieux au moyen d'un bilan électronique standardisé. Les normes correspondantes relatives à l'e-bilan devraient être disponibles début 2024.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Lancement:
 - Clarification des parties prenantes (y compris hors domaine des impôts) et, éventuellement, sondage auprès des administrations fiscales cantonales et de l'Administration fédérale des contributions (AFC) concernant la participation au projet
 - Collecte d'informations concernant la démonstration de faisabilité du e-bilan auprès de l'administration fiscale cantonale d'Obwald
 - Collecte des indicateurs financiers du bilan pertinents pour les administrations fiscales cantonales (et éventuellement d'autres parties prenantes) et comparaison avec XBRL-OR
- M2: Définition d'une norme commune:
 - Élaboration de la norme pour le bilan électronique de la déclaration d'impôts des personnes morales et approbation en tant que norme eCH d'ici la fin 2023 avec publication officielle début 2024

Délai final: 15.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	45 000	205 000					250 000



3.2.2 MIN2.047: Définition de normes eCH pour l'architecture interopérable des portails

Renseignements: Marcel Kessler; marcel.kessler@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

L'élaboration d'une ou de plusieurs normes pour les portails de prestations interopérables des autorités doit permettre une expérience utilisateur la plus cohérente possible et la mieux adaptée aux besoins: le but est que les utilisateurs puissent effectuer toutes leurs démarches administratives au moyen d'une seule connexion, sans devoir saisir deux fois les mêmes données (principe *once only*).

Mesures/objets à livrer:

- M1: Terminer la phase d'initialisation et le plan
- M2: Application des normes

Délai final: 13.12.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	49 960	50 000	50 000				149 960



3.2.3 MIN2.062: Étude de faisabilité «Transmission normes eCH» via répartiteur

Renseignements: Thomas Bächler; thomas.baechler@suva.ch

Organisation responsable de la prestation: Swissdec

Description:

L'étude de faisabilité consiste à démontrer techniquement la faisabilité de la transmission sécurisée de données structurées, telles que les normes eCH. L'objectif d'une telle norme est de mettre à disposition une plateforme d'échange (Swiss Exchange Plattform; SEP), qui constitue une infrastructure de base permettant d'échanger les données structurées dans le cadre d'une communication de machine à machine entre les entreprises et les autorités.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Étude de faisabilité
- M2: Démonstration de faisabilité

Délai final: 31.03.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	20 000	20 000					40 000



3.3 Initiative 3: Gestion de l'identité et e-ID (agenda ANS)

3.3.1 MIN3.046: Projet de loi sur l'e-ID et projets pilotes

Renseignements: Urs Paul Holenstein, urspaul.holenstein@bj.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la justice (OFJ)

Description:

Les habitantes et habitants de la Suisse ainsi que les Suisses vivant à l'étranger doivent pouvoir s'identifier en ligne en toute sécurité. Cela nécessite un moyen d'identification électronique (e-ID) reconnu par l'État. La Confédération se charge de l'émission de l'e-ID et assure l'exploitation de l'infrastructure sécurisée que requiert cette dernière. Outre l'élaboration des bases légales (loi fédérale sur l'identité électronique), diverses technologies sont testées en vue de développer une infrastructure e-ID sûre. Ainsi, différents projets pilotes sont en cours: la Chancellerie fédérale (ChF) vérifie la faisabilité d'un moyen d'identification électronique pour les collaborateurs de la Confédération (*proof of concept ePerso*). L'Office fédéral des routes et l'Association des services des automobiles mettent à l'essai un permis électronique d'élève conducteur, dans l'objectif de pouvoir délivrer à l'avenir d'autres types de documents d'admission à la circulation sous forme électronique. En outre, une série de projets pilotes sont menés à l'échelle cantonale et privée.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Élaboration d'un projet de loi sur l'identité électronique et des dispositions d'exécution
- M2: Définition précise de la communication sur l'e-ID et mise en œuvre
- M3: Mise en œuvre du projet pilote de permis électronique d'élève conducteur
- M4: Mise en œuvre de la délivrance de l'e-ID

Délai final: 13.12.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	450 000	1 300 000	1 000 000				2 750 000



3.3.2 MIN3.053: Démonstration de la faisabilité d'un passe numérique culture et loisirs – Thurgovie

Renseignements: Reto Schubnell; reto.schubnell@tg.ch

Organisation responsable de la prestation: canton de Thurgovie

Description:

Basé sur l'e-ID étatique, le passe numérique culture et loisirs - Thurgovie est en cours de développement dans le cadre d'une démonstration de faisabilité. Pendant la phase pilote, le passe permettra de souscrire des abonnements proposés par certaines institutions de droit public tels que des musées ou des installations sportives. Il facilitera par exemple la location de matériel sportif ou l'accès à des installations telles que les patinoires et les piscines couvertes ou en plein air.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Conception du produit numérique
- M2: Intégration du système dans une potentielle infrastructure de base au sein de l'Office fédéral de l'informatique
- M3: Intégration du fournisseur d'identité du canton de Thurgovie avec des personnes physiques représentant des personnes morales
- M4: Conception d'une solution permettant de délivrer des abonnements sous forme de justificatifs
- M5: Produit minimum viable (MVP) et intégration du paiement

Délai final: 15.03.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	21 320	50 000					71 320



3.3.3 MIN3.058: Norme ouverte pour une e-ID interopérable

Renseignements: Titus Fleck; titus.fleck@ari-ag.ch

Organisation responsable de la prestation: canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Description:

Sur la base de la démonstration de faisabilité «couche d'interopérabilité entre l'e-ID+ du canton de Schaffhouse et l'eZug de la ville de Zoug», une norme ouverte permettant l'interopérabilité des e-ID basées sur une PKI a été développée. En parallèle, les cantons ont participé à une enquête portant sur les bases légales nécessaires à l'utilisation d'autres e-ID et un guide sera élaboré en vue d'aider les communes et les cantons à introduire dans leur législation les dispositions correspondantes requises.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Rédaction d'un guide sur les bases légales régissant les e-ID des cantons et des communes
- M2: Élaboration d'une norme ouverte pour des e-ID interopérables
- M3: Maintenance de la norme ouverte pour des e-ID interopérables
- M4: Exploitation et gouvernance

Délai final: 31.12.2025

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	202 947	94 705	60 000	60 000			417 652



3.3.4 MIN3.061 Mise en œuvre d'un service d'authentification des autorités suisses (AGOV)

Renseignements: Philipp Dasen; philipp.dasen@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

La Confédération exploite un système d'authentification permettant l'utilisation de l'e-ID en tant que moyen d'accès aux services ou applications qui y sont liés. Ce système est à la disposition de la Confédération, des cantons et des communes. Il promeut l'utilisation multiple des identités électroniques en Suisse. Un environnement en vue de la démonstration de faisabilité d'une fédération d'identités comprenant CH-LOGIN, edu-ID ainsi qu'un fournisseur d'identité cantonal est prévu pour 2023. La phase opérationnelle devrait débuter à partir de 2024.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Réalisation d'une étude AGOV
- M2: Démonstration de faisabilité AGOV opérationnelle
- M3: Exploitation par l'OFIT de l'environnement pour la démonstration de faisabilité
- M4: Mise en place d'un service d'assistance
- M5: Mise en œuvre de la version définitive selon les exigences des cantons
- M6: Géo-redondance assurée
- M7: Lancement de l'exploitation régulière par l'OFIT, service d'assistance compris
- M8: Raccordement des applications cibles ou des systèmes IAM des cantons participant au projet pilote (production)
- M9: Développement des exigences des cantons
- M10: Développement de l'e-ID
- M11: Raccordement de l'e-ID (service wallet2federation)

Délai final: 31.12.2027

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		3 100 000	4 450 000	5 600 000	2 000 000	1 000 000	16 150 000



3.3.5 MIN3.066: Normalisation des contenus des justificatifs numériques (*verifiable credentials*)

Renseignements: Marcel Kessler; marcel.kessler@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

La législation en matière d'e-ID permet la création au niveau national d'une infrastructure numérique sûre et ouverte. Afin d'encourager l'émission et l'utilisation de justificatifs numériques (*verifiable credentials*, VC) dans le contexte de l'administration, il est important de procéder à une normalisation rapidement. Une liste des priorités de l'ANS en matière de justificatifs numériques dans le contexte de l'administration a été établie. Tous les attributs nécessaires des justificatifs sont rassemblés, référencés ou décrits dans une liste d'attributs afin d'établir une définition exacte. On établit et vérifie ensuite sur la base de cette liste la composition des divers justificatifs en collaboration avec les groupes des parties prenantes. Le résultat de ce travail est un catalogue de VC, qui sera lisible par l'être humain et par une machine. La plateforme nécessaire à cet effet ne sera pas seulement utilisée pour les justificatifs du contexte de l'administration, mais sera aussi mise à disposition pour les définitions de VC du secteur privé. On pourra ainsi par exemple avoir des attestations de domicile uniformes dans toute la Suisse, ce qui simplifiera les processus de nombreux acteurs (cantons, hautes écoles, CFF, fournisseurs de logiciels, etc.). Un groupe de travail sera mis sur pied pour la mise en œuvre.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Établissement et actualisation du catalogue des attributs des VC
- M2: Direction du groupe de travail NCVC (normalisation des contenus des VC)

Délai final: 26.04.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		100 000	40 000				140 000



3.4 Initiative 4: Mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données (agenda ANS)

3.4.1 MIN4.014: Données de base des immeubles et des logements – EGID et EWID – dans le registre foncier

Renseignements: Patrick Kummer; patrick.kummer@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Le projet doit permettre d'intégrer les données de bases des immeubles et des logements dans les systèmes cantonaux du registre foncier en vue de spécifier les conditions techniques et juridiques, et de permettre l'intégration des services correspondants dans ces systèmes.

Le projet se fonde sur le mandat du Conseil fédéral concernant l'utilisation des données de base des immeubles et des logements ainsi que sur le principe de la saisie unique des données (principe *once only*) pour les données des offices du registre foncier destinées aux statistiques ou à d'autres utilisateurs autorisés.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Spécification des conditions techniques
- M2: Rédaction d'un projet d'ordonnance sur le registre foncier
- M3: Application

Délai final: 13.12.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		60 000	240 000				300 000



3.4.2 MIN4.015 Introduction de la typologie des adresses pour les services IDE (CCC et CCP)

Renseignements: Fabio Tomasini; fabio.tomasini@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Chaque entreprise active en Suisse reçoit un numéro d'identification des entreprises unique (IDE). L'OFS gère le registre IDE pour garantir l'attribution, la gestion et l'utilisation en bonne et due forme de l'IDE. Les services IDE sont responsables de la gestion des informations des entreprises qui sont publiées dans leur système. Les caisses de compensation (cantonales et professionnelles) fournissent une quantité importante d'informations pour le système IDE, notamment lorsque les unités sont exclusivement gérées au sein dudit système. Une bonne gestion des échanges de données entre les services IDE nécessite l'application intégrale des normes eCH. La modernisation de la norme eCH-0010/0239 et l'introduction de la typologie des adresses marquent une nouvelle étape dans cette normalisation. La prochaine étape consistera à appliquer la future norme au sein des systèmes des caisses de compensation cantonales ou professionnelles. L'harmonisation de la gestion des adresses permet de simplifier considérablement les processus de gestion des données d'identification à tous les échelons de l'administration et de classer de manière univoque et transparente les informations échangées au sein du réseau IDE et utilisées par les services IDE.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Application des normes eCH, notamment de la typologie des adresses

Délai final: 15.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		450 000					450 000



3.4.3 MIN4.016: Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA)

Renseignements: Werner Sark; werner.sark@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Le service national des adresses permettra à l'administration publique de consulter les adresses de domicile actuelles et passées des personnes résidant en Suisse. À l'heure actuelle, il n'existe encore aucun système national, exempt de redondance et d'erreur, qui mette à disposition ces données. Ce nouveau service vise ainsi à simplifier les processus administratifs et à accroître leur efficacité. La solution visée tient compte des exigences posées par la protection des données et la sécurité de l'information.

Mesures/objets à livrer:

- M0: Définition de la direction du projet
- M1: Élaboration des bases légales
- M2: Conception et organisation
- M3: Développement du système
- M4: Lancement et communication

Délai final: 30.06.2025

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	530 000	2 710 000	4 242 500	1 620 000			9 102 500



3.4.4 MIN4.024: Gestion des exigences et développement d'une infrastructure nationale d'échange de données

Renseignements: Jürg Wüst; juerg.wuest@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (secteur TNI de la ChF)

Description:

Il s'agit de déterminer comment mettre en place un écosystème national de données de façon que la Confédération, les cantons, les communes et des tiers puissent partager et échanger leurs données. Les résultats de cette analyse permettront de définir les formes de collaboration possibles au sein des trois échelons étatiques et d'élaborer les bases institutionnelles et conceptuelles nécessaires. Par ailleurs, il conviendra d'identifier les implications juridiques et financières du projet.

Dans le cadre de la planification à long terme, des projets pilotes devront être mis en œuvre afin de tester au plus vite des approches et d'alléger la charge des autorités à tous les échelons étatiques.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Plan d'architecture V1
- M2: Plan d'architecture V2
- M3: Définition de l'entité responsable
- M4: Développement des prototypes
- M5: Mise en œuvre des prototypes

Délai final: 31.12.2027

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	480 000	1 400 000	1 400 000	1 200 000	1 100 000	1 100 000	6 680 000



3.4.5 MIN4.031: Optimisation de l'offre de libre accès aux données publiques (OGD) et accélération de l'utilisation multiple des données

Renseignements: Maik Roth; maik.roth@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Ce projet vise à accélérer la mise en œuvre de la stratégie «Open Government Data» 2019-2023, notamment du principe d'ouverture par défaut, en vue de promouvoir la transparence, la participation et l'innovation dans tous les domaines de la société. Pour ce faire, il sera nécessaire de développer des prestations d'assistance aux partenaires (cantons et unités administratives de la Confédération, essentiellement) et de concevoir une solution pérenne et simple d'utilisation pour le portail actuel opendata.swiss tout en évitant les redondances avec d'autres plateformes (notamment la plateforme d'interopérabilité I14Y).

Mesures/objets à livrer:

- M1: Analyse d'affaires et rédaction d'une liste d'exigences
- M2: Développement et optimisation du portail OGD
- M3: Intégration ou raccordement des plateformes
- M4: Recrutement d'un chef de projet de migration / d'un responsable d'application
- M5: Recrutement d'un spécialiste des données et développement de prestations générales de conseil au sein du secrétariat du portail OGD destinées aux cantons et aux communes
- M6: Recrutement d'un collaborateur scientifique et développement de prestations de conseil et de prestations de diffusion communes au sein de la statistique publique (services d'output)

Délai final: 31.12.2025

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	114 200	750 000	500 000	500 000			1 864 200



3.4.6 MIN4.044: Coordination de la gestion des données dans les cantons

Renseignements: Benjamin Rothen; benjamin.rothen@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Une planification pluriannuelle (*roadmap*) entre la Confédération et les cantons devra être établie afin de présenter comment la gestion des données, l'interopérabilité (portail OGD inclus) et les sciences des données peuvent être mises en œuvre dans les cantons, ce qui permettra par ailleurs d'assurer la transparence concernant l'avancement de leurs travaux. Il sera également nécessaire de lancer des projets communs et d'assurer l'échange de connaissances. La collaboration entre les différents secteurs sera assurée par des organismes existants ou nouvellement créés.

Les principales mesures du projet sont les suivantes:

- a) établissement de la planification relative à la mise en œuvre de la gestion des données et de l'interopérabilité (portail OGD inclus) et à l'introduction de la science des données dans les cantons;
- b) mise en place d'un *community management* centralisé sur le plan régional auprès de l'OFS;
- c) développement d'une plateforme d'informations centrale (Extranet) qui permet l'échange de connaissances ainsi que le renforcement des capacités et recrutement d'un gestionnaire d'applications en charge du suivi actif de la plateforme.

Le développement de la gestion des données entraîne une augmentation du nombre d'acteurs impliqués puisque les personnes chargées avant tout d'établir des statistiques ne sont plus les seules concernées. On veillera à renforcer encore la collaboration.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Établissement d'une feuille de route
- M2: Recrutement d'un *community manager*
- M3: Mise en place de la plateforme d'informations pour la phase d'exploitation pilote
- M4: Mise en place de la plateforme d'informations
- M5: Recrutement d'un gestionnaire d'applications
- M6: Organisation des Community Days réunissant les organismes spécialisés dans la gestion de données

Délai final: 31.12.2024

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	41 000	545 000	340 000				926 000



3.4.7 MIN4.064: Acquisition intercantonale d'une solution informatique dans le domaine de la législation fédérale et cantonale relative à l'agriculture

Renseignements: Mario Bürgler; mario.buergler@sz.ch

Organisation responsable de la prestation: canton de Schwyz, service de l'agriculture

Description:

L'acquisition commune par douze cantons (Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Nidwald, Obwald, Schwyz, Saint-Gall, Tessin, Uri et Zurich; ci-après «cantons Agricola») comprend les prestations fournies par une solution informatique qui permet d'exécuter certaines dispositions du droit agricole fédéral (paiements directs) et d'autres dispositions légales fédérales et cantonales (protection de la nature, affaires vétérinaires, protection de l'environnement et des eaux).

Aujourd'hui, les cantons «Agricola» gèrent ensemble, sous la forme d'une société simple sans personnalité juridique, un secrétariat qui dépend du canton de Zurich. Actuellement, un poste à 100 % est consacré à la gestion du secrétariat. Les projets de développement et de migration pour les nouvelles solutions informatiques seront désormais gérés par eOperations Suisse SA, le secrétariat sis dans le canton de Zurich se chargeant de gérer le reste des affaires jusqu'à la fin de la phase de transition, qui devrait se terminer le 31 décembre 2025. L'objectif est d'uniformiser les processus dans les cantons, d'exploiter les synergies, de réduire les coûts et de profiter de la personnalité juridique d'eOperations Suisse SA. Cette mesure ouvre des possibilités supplémentaires pour les autres cantons.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Analyse des besoins
- M2: Spécification des conditions techniques
- M3: Développement

Délai final: 31.12.2025

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		300 000	400 000	600 000			1 300 000



3.5 Initiative 5: Services en nuage (agenda ANS)

3.5.1 MIN5.025: Détermination des besoins de développement de compétences communes pour la gouvernance numérique du nuage

Renseignements: Greg Hernan; greg.hernan@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

Le projet a pour objectif d'examiner les besoins en matière de développement de compétences communes (échanges d'expériences, mise en réseau des experts, etc.) ainsi que de mise à disposition dans le nuage de prestations communes (acquises ou développées en commun) dans toute l'administration publique, aux trois échelons étatiques. Les résultats de cette analyse permettront d'élaborer les bases institutionnelles nécessaires et de définir les formes de collaboration possibles au sein des trois échelons étatiques tels que des achats en commun, par ex. des «places de marché numériques», l'utilisation conjointe d'offres de service ou le développement d'outils et de plateformes permettant de partager des connaissances (méthodes d'analyse des risques, plans d'architecture, pages collaboratives, etc.). Par ailleurs, il conviendra d'identifier les implications juridiques et financières du projet. La Confédération et les cantons détermineront les prochaines étapes du projet (par ex. la mise en place d'offres de services communes). Le projet s'appuie aussi bien sur le mandat complémentaire confié par le Conseil fédéral à l'ANS dans le rapport sur l'évaluation des besoins d'un nuage informatique suisse («Swiss Cloud») que sur l'objectif du groupe de travail «Cloud Governance». Il est mené en étroite collaboration avec eOperations Suisse SA. Le groupe de travail «Cloud Governance» représente le groupe de base du projet.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Identification et spécification des besoins

Délai final: 15.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		300 000					300 000



3.6 Objectifs du plan de mise en œuvre de la cyberadministration

3.6.1 OMO01: Développer le portail EasyGov.swiss

Renseignements: Pascal Graf; pascal.graf@seco.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Secteur Politique PME

Description:

EasyGov simplifie l'accès aux démarches administratives incombant aux entreprises et en rend le déroulement plus efficace, grâce à un portail centralisé donnant accès aux services à la fois de la Confédération, des cantons et des communes. Sûr et fiable, ce portail d'accès permet d'exécuter toutes les procédures d'autorisation, de requête ou d'annonce sur le même site et selon le principe «une fois pour toutes» (*once only*).

Mesures/objets à livrer:

- M1: Réalisation d'une étude examinant l'architecture du portail sous l'angle de la faisabilité de l'intégration des prestations fédérales, cantonales et communales, avec la participation des acteurs concernés
- M2: Intégration dans EasyGov.swiss de prestations des autorités cantonales destinées aux entreprises, si plusieurs cantons souhaitent cette intégration

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant		200 000					200 000



3.6.2 OMO03: Réorienter le vote électronique et mettre en place une phase d'essai stable⁸

Renseignements: Mirjam Hostettler; mirjam.hostettler@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

La Confédération et les cantons mettent en place une exploitation stable du vote électronique, à l'aide de systèmes entièrement vérifiables. Ils définissent en outre un nouveau processus de gestion des risques. L'objectif est de soutenir les cantons de manière optimale dans l'adoption du vote électronique.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Développement des systèmes
- M2: Contrôle et surveillance efficaces
- M3: Renforcement de la transparence et de la confiance
- M4: Meilleure mise en réseau avec les milieux scientifiques

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	290 000	450 000					740 000

⁸ Cet objectif de mise en œuvre sera intégré à l'agenda ANS dès 2024.



3.6.3 OMO05: Encourager les projets de participation en ligne aux niveaux communal et cantonal⁹

Renseignements: Irem Kaynarca; irem.kaynarca@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

L'ANS met à disposition une somme de 150 000 francs maximum par an pour encourager les projets de participation en ligne aux niveaux communal et cantonal. Les communes et les cantons peuvent solliciter un soutien prélevé sur ces fonds dans le cadre d'un concours annuel. L'attribution des fonds est décidée par un jury. Les projets soutenus doivent être réalisés dans le délai d'un an. L'objectif est de créer les canaux électroniques nécessaires à la participation en ligne des citoyens dans les communes et les cantons.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Réalisation d'un concours annuel de projets de participation en ligne et soutien des projets gagnants

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	150 000	150 000					300 000

⁹ Le contenu de cet objectif de mise en œuvre sera intégré aux services de base du secrétariat de l'ANS dès 2024.

3.6.4 OMO06: Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités ¹⁰

Renseignements: André Do Canto; andre.docanto@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

En collaboration avec les exploitants des offres de prestations en ligne, des bases sont élaborées pour que l'accès aux informations numériques soit plus convivial, plus efficace, plus facile, plus compréhensible et, lorsque c'est judicieux, plus uniforme. Cela englobe non seulement des contenus multimédias accessibles sans barrières, des manuels d'utilisation, des bonnes pratiques et des normes, mais aussi des études et des projets pilotes portant sur de nouvelles méthodes et technologies.

L'offre de portails en ligne, qui est actuellement très hétérogène et fragmentée, doit évoluer vers une «communauté d'information» facilement reconnaissable.

Mesures/objets à livrer:

- M1:
 - Mise en place, exploitation et développement du service de contenu (par ex. accessibilité, langage des signes, expérience utilisateur, contenus multimédias)
 - Maintenance, assistance et ressources en personnel
- M2:
 - Réalisation de projets communautaires et organisation de manifestations
 - Prise en compte des contributions des groupes de travail et développement
- M3:
 - Élaboration, gestion et analyse de bases théoriques concernant la communauté d'information (normes, bonnes pratiques, manuels)
 - Rédaction d'un guide sur l'élaboration de services en ligne (conception des interactions) (voir «orientation utilisateur au Royaume-Uni»)
- M4:
 - Évaluation de nouvelles technologies, méthodes et approches de solutions
 - Création d'un «laboratoire» pour projets pilotes, en collaboration avec des services cantonaux ou communaux
 - Réalisation d'éventuels développements techniques avec un soutien externe
 - Intégration des idées de projet provenant de la communauté

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	930 000	900 000					1 830 000

¹⁰ Cet objectif de mise en œuvre sera intégré à l'agenda ANS dès 2024.



3.6.5 OMO07: Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le nouveau portail ch.ch¹¹

Renseignements: André Do Canto; andre.docanto@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (ChF)

Description:

Cet objectif complète l'objectif de mise en œuvre «Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités» à l'aide du nouveau portail ch.ch. Celui-ci reste une offre d'information transversale couvrant l'ensemble des organisations et niveaux de l'État fédéral, qui donne des réponses simples et compréhensibles aux principales questions des particuliers sur des thèmes concernant les autorités. Grâce à l'optimisation permanente des moteurs de recherche, à son plurilinguisme et à son accessibilité, ch.ch sert, à partir de Google, de portail d'accès et d'élément fédérateur des milliers d'offres de l'administration.

Le budget est consacré à la réalisation du nouveau portail ch.ch. Les contenus proviendront de l'interface de gestion de contenus qui sera réalisée dans le cadre de l'objectif de mise en œuvre «Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités», mesure M1 (OMO06).

Mesures/objets à livrer:

- M1: Développement et exploitation du nouveau portail ch.ch (y compris maintenance et assistance) et mise hors service de l'ancien site ch.ch

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	70 000	100 000					170 000

¹¹ Cet objectif de mise en œuvre sera intégré à l'agenda ANS dès 2024.

3.6.6 OMO09 Mettre en place une gestion transversale des données de base des autorités

Renseignements: Mathias Steffen; mathias.steffen@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Les données de base définies à l'échelle de la Confédération (mise en œuvre de la stratégie pour le développement de la gestion commune des données de base de la Confédération) doivent être mises également à la disposition des administrations publiques des cantons et des communes. Il s'agit d'établir une vue d'ensemble des mesures juridiques, organisationnelles et techniques qui sont nécessaires pour permettre l'accès des administrations cantonales et communales aux données de base de la Confédération. En outre, il faut identifier et documenter dans quels registres de base ou services nationaux les données de base et les identifiants uniques correspondants doivent être gérés. Un modèle de gouvernance pour l'infrastructure nationale des données sera proposé. Les registres de base et systèmes de référence ci-après revêtent un intérêt particulier:

- Entreprises:
 - Registre des entreprises et des établissements (REE); registre d'identification des entreprises (IDE)
 - Objets et géoinformations:
 - Registre des bâtiments et des logements (RegBL); infrastructure fédérale des géodonnées (IFDG)
 - Personnes:
 - Registres communaux et cantonaux des habitants via le service national des adresses (SNA)
- L'objectif à long terme est que ces cinq registres de base et infrastructures soient coordonnés sous l'égide d'une organisation centrale appelée «Infrastructure nationale des données», mais que la gestion de ces registres de base et infrastructures soit décentralisée.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Élaboration d'un modèle technique, d'une architecture de référence et d'un modèle d'organisation pour la gestion des registres selon le principe «une fois pour toutes» (*once only*), en collaboration avec les offices de l'administration fédérale et un canton pilote (étendue: personnes, entreprises, bâtiments et logements et géoinformations)
- M2: Établissement d'un inventaire des données de base utilisées par la Confédération, les cantons et les communes, en collaboration avec eux; élaboration d'un glossaire national des données compréhensible par tous les domaines spécialisés
- M3: Réalisation d'un projet pilote à l'OFS et dans un canton
- M4: Intégration du système harmonisé du répertoire officiel des adresses (art. 26b et 26c ONGéo, RS 510.625) dans les registres du commerce cantonaux

Délai final: 31.12.2023



Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	50 000	300 000					350 000



3.6.7 OMO11: Assurer le libre accès aux données anonymisées et non confidentielles de la Confédération, des cantons et des communes

Renseignements: Maik Roth; maik.roth@bfs.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Office fédéral de la statistique (OFS)

Description:

Afin que l'offre de libre accès aux données publiques soit aussi efficace que possible, la Confédération, les cantons et les communes coordonnent la publication de leurs données et apportent ainsi conjointement une contribution importante à la création d'un écosystème de données suisse. L'objectif est de soutenir directement cette coordination et de la promouvoir dans la pratique. L'offre de libre accès aux données publiques (*open government data*) exploitables par ordinateur fait partie intégrante de la fourniture de prestations administratives transparentes, efficaces et entièrement électroniques à la population, à l'économie, au secteur public et aux milieux scientifiques. Le libre accès aux données publiques facilite l'élaboration de solutions inédites et stimule l'innovation économique grâce aux informations aisément accessibles.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Encouragement des initiatives d'innovation par les données (*data driven innovation*) aux niveaux cantonal et communal, moyennant la création d'une communauté
- M2: Projet de renforcement de la diffusion conjointe de données statistiques par la Confédération et les cantons
- M3: Solution d'hébergement pour les petits fournisseurs institutionnels de données en libre accès
- M4: Formation continue en gestion des données axée sur les données ouvertes

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	150 000	150 000					300 000

3.6.8 OMO12: Encourager la normalisation¹²

Renseignements: Dominic Müller; dominic.mueller@ech.ch

Organisation responsable de la prestation: Association eCH

Description:

Les activités d'eCH ont pour objectif de faciliter la collaboration entre les autorités ainsi qu'entre ces dernières et les tiers. Elles consistent en particulier à identifier de nouveaux domaines nécessitant une normalisation et à les prioriser, ainsi qu'à élaborer, adopter et gérer les normes. La normalisation est le fondement incontournable de nombreux projets de cyberadministration et concerne directement ou indirectement presque tous les champs d'action de la stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Prestation stratégique, à savoir entretien de la normalisation, en particulier gestion et implantation des normes
- M2: Soutien organisationnel et administratif des groupes spécialisés d'eCH
- M3: Réalisation de contrôles de la normalisation (analyses du potentiel)

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	209 212	250 000					459 212

¹² Le contenu de cet objectif de mise en œuvre sera intégré aux services de base du secrétariat de l'ANS dès 2024.



3.6.9 OMO14: Élaborer et gérer l'architecture de la cyberadministration compte tenu du plan de mise en œuvre stratégique

Renseignements: Jürg Wüst; juerg.wuest@bk.admin.ch

Organisation responsable de la prestation: Chancellerie fédérale (secteur TNI de la ChF)

Description:

Le plan de mise en œuvre définit différents objectifs et mesures qui sont également en relation avec des organisations et des systèmes existants ou devant encore être créés. L'objectif est d'assurer le pilotage des mesures du plan de mise en œuvre en fonction de l'architecture globale afin d'identifier les interdépendances et les interfaces en temps utile.

Les éléments d'architecture, les systèmes et les domaines nécessaires doivent être passés en revue et clairement définis. Il faut également mettre en évidence les interdépendances et établir une vue d'ensemble de l'architecture des projets du plan de mise en œuvre. Enfin, l'architecture doit être périodiquement adaptée et gérée selon la méthode TOGAF (The Open Group Architecture Framework).

Mesures/objets à livrer:

- M1: Création d'un comité d'architecture
- M2: Définition de l'architecture globale de la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023
- M3: Mise en œuvre de l'architecture globale
- M4: Réalisation d'un projet pilote d'intégration de services en ligne dans divers portails Internet

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	450 000	100 000					550 000



3.6.10OMO16: Encourager les projets innovants¹³

Renseignements: Irem Kaynarca; irem.kaynarca@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

L'ANS met à disposition une somme de 200 000 francs maximum par an pour soutenir les projets innovants. Sont réputés innovants les projets qui, par exemple, recourent à de nouvelles technologies ou encouragent les coopérations régionales. Un jury détermine quels projets soutenir en tant que projets innovants. Ceux-ci peuvent montrer la voie à suivre et servir de modèles à d'autres projets ou être repris et appliqués par d'autres administrations.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Lancement d'un concours annuel de projets innovants et soutien des projets gagnants.

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	200 000	200 000					400 000

¹³ Le contenu de cet objectif de mise en œuvre sera intégré aux services de base du secrétariat de l'ANS dès 2024.



3.6.11 OMO18: Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique¹⁴

Renseignements: Timur Acemoglu; timur.acemoglu@ejustice.ch

Organisation responsable de la prestation: Association eJustice.CH

Description:

Un service central de coordination des questions juridiques relatives à la cyberadministration soutient la diffusion des principales conditions-cadres régissant la mise en œuvre de la cyberadministration en Suisse et facilite le transfert de connaissances spécifiques entre les collectivités publiques. Un accès simple et rapide aux connaissances juridiques est de nature à promouvoir la qualité et la durabilité de la mise en œuvre de la cyberadministration.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Les collectivités publiques ou les organisations de projet bénéficient de premiers conseils sommaires en relation avec des questions juridiques concrètes
- M2: Encouragement des échanges entre collectivités publiques au sein d'un groupe spécialisé intercantonal s'occupant de questions juridiques
- M3: Coordination des questions juridiques, y compris la gestion et le développement de la documentation en ligne sur le site de l'ANS
- M4: Surveillance de la législation en matière de cyberadministration:
 - situation juridique actuelle
 - évolution juridique actuelle et à venir (projets législatifs en cours)

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	54 000	54 000					108 000

¹⁴ Le contenu de cet objectif de mise en œuvre sera intégré aux services de base du secrétariat de l'ANS dès 2024.



3.6.12OMO19: Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités

Renseignements: Vanessa Eugster; vanessa.eugster@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

En Suisse, la population a une très grande confiance dans l'administration. Pour que cette confiance se reporte également sur la cyberadministration, il y a lieu d'informer le public des projets de numérisation de l'administration en toute transparence et de manière adaptée aux groupes cibles.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Réalisation de mesures de soutien visant à renforcer la confiance dans les prestations électroniques des autorités (p. ex. relations avec les médias, microsite)
- M2: Création et entretien d'un réseau d'experts issus des milieux administratifs et scientifiques de toutes les régions du pays

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	100 000	100 000					200 000



3.6.13OMO20: Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique

Renseignements: Irem Kaynarca; irem.kaynarca@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Organisation responsable de la prestation: Secrétariat de l'ANS

Description:

De bonnes connaissances sur le numérique et la transformation de l'administration qui en découle sont importantes pour que les projets de cyberadministration, qui obligent souvent à abandonner de vieilles habitudes en matière de processus de travail, bénéficient du soutien nécessaire au sein de l'administration ainsi que de la part de toutes les parties prenantes. Une bonne compréhension des nouvelles technologies facilite également l'adaptation aux nouvelles méthodes de travail numériques. L'objectif est de soutenir les projets concrets qui favorisent le développement des compétences individuelles en matière de technologies numériques dans les administrations publiques suisses, tels que des offres de formation et de cours ou d'autres activités permettant de transmettre les connaissances en matière de numérisation et de cyberadministration aux collaborateurs de l'administration en fonction des groupes cibles. Ces offres doivent permettre des économies d'échelle. Elles doivent s'adresser au personnel des trois échelons étatiques et transmettre des connaissances sur le numérique et la cyberadministration aux cadres et aux collaborateurs de l'administration publique à l'aide de formations adaptées aux groupes cibles afin de renforcer la confiance dans l'administration numérique.

Mesures/objets à livrer:

- M1: Mise en place d'une offre de cours ou d'autres activités sur la numérisation des processus administratifs à tous les niveaux de l'État fédéral et communication à propos de l'offre

Délai final: 31.12.2023

Budget/Planification (en francs)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Montant	150 000	170 000					320 000

3.7 Groupes de travail de l'ANS

3.7.1 Groupe de travail Télécommunication (T)

Renseignements: Sabina Steiner, sabina.steiner@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence: poste vacant

Description:

Le groupe de travail Télécommunication coordonne l'échange de données entre la Confédération, les cantons et les communes. Il encourage également la mise en commun des informations et données d'expérience, et s'engage pour l'établissement de normes en matière de télécommunication.

En organisant la landsgemeinde KomBV-KTV annuelle, le groupe de travail apporte une précieuse contribution au développement et à l'exploitation de ce réseau suisse réunissant la Confédération, les cantons et les polices cantonales.





3.7.2 Groupe de travail Voice (V)

Renseignements: Greg Hernan, greg.hernan@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence: Michael Rathgeb, canton de Zurich

Description:

Le groupe de travail Voice s'occupe de l'acquisition de prestations de télécommunication pour l'administration publique, et notamment des déclarations de conditions avec les opérateurs de télécommunication. Via l'entreprise eOperations Suisse SA, il développe les contrats conclus en 2020 dans le cadre des acquisitions en matière de télécommunication.

3.7.3 Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux (S)

Renseignements: Andreas Burren, andreas.burren@digitale.verwaltung-schweiz.ch

Présidence: Adrian Gutknecht, canton de Soleure

Description:

Le groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux élabore des règles de bonnes pratiques pour la protection des données numériques. Il évalue les tendances nouvelles et à venir dans le domaine informatique du point de vue de la sécurité, suggère des mesures de réduction des risques liés au matériel et aux logiciels, et émet des recommandations visant à réduire les risques pour la sécurité de l'information. Face aux situations de crise, il est en mesure de mettre sur pied des *task forces* facilement et rapidement, et ainsi d'assurer un service de conseil.

Objectifs:

- S1: Le groupe de travail assiste le Réseau national de sécurité dans la mise en œuvre de la mesure «Définition et introduction de normes minimales» du champ d'action normalisation et réglementation. En encourageant de manière ciblée la mise en œuvre de la politique de sécurité du réseau établie par la Conférence suisse sur l'informatique en 2017 (NSP-CSI 2017), elle contribue à renforcer le niveau de sécurité au sein des cantons et de la Confédération.
- S2: L'avènement des approches liées au nuage hybride (MS365 en tant que domaine partiel, SASE, CASB, etc.) est analysé en détail et un volet étendu relatif au nuage est élaboré pour la NSP. Cela se fera également dans le contexte de l'approche émergente «Zero Trust», de sorte que tous les cantons puissent traiter le sujet de la même manière. La procédure et les résultats de cet objectif seront étroitement coordonnés avec le groupe de travail Cloud Governance.

3.7.4 Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID (I)

Renseignements: Marcel Kessler; marcel.kessler@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence/Direction: Titus Fleck, Appenzell Ausserrhoden Informatik AG

Description:

Le groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID, qui bénéficie d'une large assise, assure la coordination pour l'ensemble de la Suisse des travaux menés sur les questions de la gestion de l'identité et de l'e-ID. Il participe à l'organisation du projet d'e-ID reconnue par l'État.

Objectifs:

- I1: Nivellement des connaissances à disposition concernant les solutions utilisées en Suisse
- I2: Mise en réseau, échange d'informations, de connaissances et d'expériences entre les acteurs du secteur public autour des thèmes de la gestion de l'identité et de l'e-ID; les différents acteurs se connaissent. Échange sur les solutions e-ID, connaissances d'experts, consensus ainsi que compréhension et vocabulaire communs, possibilité de rapporter à la Confédération les besoins et de recevoir régulièrement des informations.
- I3: Promotion et mise en œuvre de l'interopérabilité pour les solutions existantes
- I4: Préparation à la solution fédérale: coordination de prototypes et de projets pilotes ainsi que d'installations de test pour un examen rapide des concepts et des idées de solutions
- I5: Encouragement des cas d'application concrets et des bonnes pratiques communes
- I6: Développement d'une compréhension commune des niveaux de confiance (*level of assurance*, LoA) et des effets juridiques de l'identité électronique, et détermination du LoA nécessaire selon le cas d'application
- I7: Analyse des implications sur les bases juridiques dans les cantons
- I8: Communication avec le public et formation d'opinion (documents informatifs, articles spécialisés, événements, implication systématique de la société civile, du secteur économique, du Parlement fédéral et des parlements cantonaux, des associations, des médias et des faiseurs d'opinions)

3.7.5 Groupe de travail Plateformes d'échange de données (D)

Renseignements: Andreas Burren, andreas.burren@digitale.verwaltung-schweiz.ch

Présidence/Direction: poste vacant

Description:

Le groupe de travail Plateformes d'échange de données s'intéresse aux questions qui se posent dans le cadre de projets relatifs à des thèmes variés: stockage des données, utilisation de plateformes d'échange de données pour l'acquisition de données, mise en commun de registres et de plateformes d'échange de données, harmonisation de données et gestion des données de base. En outre, il contribue à l'élaboration d'un inventaire des solutions de stockage de données, des architectures, des interfaces, des prestations et des projets mis en œuvre dans les cantons, et encourage le partage d'expériences.

Objectifs:

- D1: L'inventaire des projets existant est développé pour devenir une base de connaissances des projets numériques (*digital project knowledge base*) et mis à la disposition des collectivités. Cette base de connaissances contient le plus grand nombre possible de projets planifiés, en cours et terminés aux trois échelons de l'État dans le domaine de la gestion des données. La base de connaissances est conçue et mise en œuvre de manière à ce que d'autres domaines liés à la numérisation puissent y être intégrés (nuage, IAM, OGD, etc.). Les collectivités sont informées sur cette base de connaissances.
- D2: Conception et organisation à grande échelle d'un événement consacré à l'échange d'expériences en matière de gestion de données. L'objectif est de trouver, de présenter et de diffuser dans les cantons et les communes des solutions aux défis actuels en matière de gestion des données.
- D3: La gestion opérationnelle des données dans les cantons et les communes est favorisée par:
 - l'identification et la diffusion des bonnes pratiques en matière de classification des données;
 - une fiche d'information sur l'utilisation du numéro AVS pour l'identification des personnes (à partir du second semestre 2022, après l'entrée en vigueur de la loi);
 - une analyse des besoins et, le cas échéant, création d'une norme eCH pour l'opérabilité des données relatives aux personnes et aux sujets (analogue à eCH129 dans le domaine des données relatives aux objets).
 - Examen de la possibilité d'élaborer une bibliothèque de processus concernant la gestion des données des collectivités publiques pour les processus de bout en bout et les scénarios d'utilisation.
- D4: Harmonisation de l'ensemble des objectifs et des activités du groupe de travail avec d'autres acteurs pertinents au niveau de la Confédération: une collaboration solide et durable est établie avec les acteurs pertinents de l'ANS, du secteur TNI de la ChF et de l'OFS. Par la suite, la gouvernance en matière de projet ainsi que les mandats, les objectifs et les activités sont harmonisés.



3.7.6 Groupe de travail Cloud Governance (C)

Renseignements: Greg Hernan, greg.hernan@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence: poste vacant

Description:

Le groupe de travail Cloud Governance élabore des principes de base, des outils d'aide et des bonnes pratiques en matière de méthode pour l'intégration et l'exploitation de services en nuage dans l'infrastructure informatique de l'administration publique. Il échange notamment avec les fournisseurs de services en nuage ainsi que les acteurs des milieux politiques, de la protection des données (dont privatisés), de la sécurité de l'information et des réseaux, des télécommunications et du secteur privé entre autres. L'objectif est d'établir un langage, des notions et des outils communs.

Objectifs:

- C1: Définition des clauses contractuelles types pour des services en nuage sécurisés destinés à l'administration publique suisse
- C2: Mise à disposition d'une méthodologie et d'outils pour l'analyse des risques
- C3: Création d'un wiki sur le nuage pour le classement des définitions, des concepts et des documents d'information sur le thème du nuage dans l'administration publique, en coopération avec le groupe de travail Plateformes d'échange de données dans le cadre de la mise en place de la base de connaissances
- C4: Collecte systématique et mise à disposition dans la base de connaissances d'aides, de mesures et d'outils pour l'exploitation sûre des services en nuage



3.7.7 Groupe de travail Workplace (WP)

Renseignements: Greg Hernan, greg.hernan@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence: Erich Hofer, canton de Berne

Description:

Le groupe de travail Workplace se penche sur les thématiques qui touchent à l'environnement de travail numérique dans l'administration publique. Il élabore des solutions à usage commun et les développe en continu. Dans le cadre de ses activités, il contrôle par exemple les composants matériels et logiciels ainsi que les services employés (prestations nécessaires). Il émet des recommandations et encourage le partage d'expériences entre ses membres. Il organise chaque année une conférence Workplace autour des thématiques informatiques actuelles et notamment de la bureautique.

Objectifs:

- WP1: Échange d'expérience et familiarisation avec de nouveaux thèmes en lien avec l'environnement de travail
- WP2: Réalisation de l'événement Workplace Conference sur des thèmes actuels autour de l'environnement de travail numérique dans l'administration publique

3.7.8 Groupe de travail NCVV (VC)

Renseignements: Marcel Kessler; marcel.kessler@digitale-verwaltung-schweiz.ch

Présidence: poste vacant

Description:

Il est prévu de mettre l'infrastructure sûre (écosystème) de la Confédération à la disposition de tous afin de réaliser l'ambition 3. L'e-ID constitue un type de justificatif clé de cet écosystème. D'autres services publics et privés ont cependant la possibilité d'émettre des justificatifs numériques. Si l'on veut encourager ce processus au niveau des autorités, la normalisation des contenus d'autres justificatifs est essentielle. Une liste spécifiant les justificatifs numériques (VC) prioritaires est établie. Un catalogue des VC contiendra une liste donnant une vue d'ensemble des attributs utilisés dans l'écosystème. Les attributs contiendront des références aux normes existantes (à savoir les eCH) et aux catalogues d'attributs existants. Le catalogue définira et décrira également les justificatifs établis au moyen des attributs. Il est prévu, dans un deuxième temps, de convertir des éléments du catalogue VC en normes eCH. Les émetteurs et les vérificateurs de ces VC peuvent se fier au contenu des attributs standardisés. Il sera ainsi par exemple possible d'avoir des attestations de domicile uniformes dans toute la Suisse. Les CFF ou les hautes écoles par exemple profitent également de cette normalisation.

Objectifs:

- VC1: Progression de la normalisation des contenus des justificatifs numériques (VC)
- VC2: Mise en place d'un guichet unique pour la normalisation des contenus des VC en lien avec les prestations des autorités
- VC3: Renforcement de l'aspect contraignant des listes de caractéristiques et des normes; prise en compte des catalogues d'attributs existants
- VC4: Définition de la responsabilité de la plateforme du catalogue VC
- VC5: Développement des bases pour l'élaboration des normes eCH
- VC6: Organisation des groupes multi-acteurs pour chaque VC
- VC7: Développement conjoint de cas d'application et de bonnes pratiques avec les groupes multi-acteurs
- VC8: Développement de la liste des priorités de l'ANS avec la participation des autorités (Confédération, cantons, villes et communes)
- VC9: Coordination avec les projets de normalisation du secteur privé

4 Vue d'ensemble du budget et de la planification de l'agenda ANS et du plan de mise en œuvre de la cyberadministration (en milliers de francs)

Mesure d'initiative / objectif de mise en œuvre	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
MIN1.001: Mise en place d'un catalogue commun de prestations	21	100	300				421
MIN1.026: Réorientation du vote électronique (e-voting) (projet cantonal)			675	1175	850	1350	4050
MIN1.059: Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités			900	900	900	900	3600
MIN1.060: Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le portail ch.ch			100	100	100	100	400
MIN2.038: Uniformisation des bilans électroniques (e-bilan)	45	205					250
MIN2.047: Définition de normes eCH pour l'architecture interopérable des portails	50	50	50				150
MIN2.062: Étude de faisabilité «Transmission normes eCH» via répartiteur	20	20					40
MIN3.046: Projet de loi sur l'e-ID et projets pilotes	450	1300	1000				2750
MIN3.053: Démonstration de la faisabilité d'un passe numérique culture et loisirs – Thurgovie	21	50					71
MIN3.058: Norme ouverte pour une e-ID interopérable	203	95	60	60			418
MIN3.061: Mise en œuvre d'un service d'authentification des autorités suisses (AGOV)		3100	4450	5600	2000	1000	16 150
MIN3.066: Normalisation des contenus des justificatifs numériques (<i>verifiable credentials</i>)		100	40				140
MIN4.014: Données de base des immeubles et des logements – EGID et EWID – dans le registre foncier		60	240				300
MIN4.015: Introduction de la typologie des adresses pour les services IDE (CCC et CCP)		450					450
MIN4.016: Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA)	530	2710	4243	1620			9103
MIN4.024: Gestion des exigences et développement d'une infrastructure nationale d'échange de données	480	1400	1400	1200	1100	1100	6680



MIN4.031: Optimisation de l'offre de libre accès aux données publiques (OGD) et accélération de l'utilisation multiple des données	114	750	500	500			1864
MIN4.044: Coordination de la gestion des données dans les cantons	41	545	340				926
Mesure d'initiative / objectif de mise en œuvre	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
MIN4.064: Acquisition intercantonale d'une solution informatique dans le domaine de la législation fédérale et cantonale relative à l'agriculture		300	400	600			1300
MIN5.025: Détermination des besoins de développement de compétences communes pour la gouvernance numérique du nuage		300					300
OMO01: Développer le portail EasyGov.swiss		200					200
OMO03: Réorienter le vote électronique et mettre en place une phase d'essai stable	290	450					740
OMO05: Encourager les projets de participation en ligne aux niveaux communal et cantonal	150	150					300
OMO06: Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités	930	900					1830
OMO07: Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le nouveau portail ch.ch	70	100					170
OMO09: Mettre en place une gestion transversale des données de base des autorités	50	300					350
OMO11: Assurer le libre accès aux données anonymisées et non confidentielles de la Confédération, des cantons et des communes	150	150					300
OMO12: Encourager la normalisation	209	250					459
OMO14: Élaborer et gérer l'architecture de la cyberadministration compte tenu du plan de mise en œuvre stratégique	450	100					550
OMO16: Encourager les projets innovants	200	200					400
OMO18: Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique	54	54					108
OMO19: Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités	100	100					200



OMO20: Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique	150	170					320
Total	4779	14 659	14 698	11 755	4950	4450	55 290